



# Conseil Général de la Haute-Garonne

## Dossier de demande de soutien financier par le Fonds pour la Société Numérique

Fiche synthétique à destination des membres du CCFTHD



## Territoire

Pop. : 1 243 641 habitants (39% en zone non conventionnée)

Densité : 197 hab/km<sup>2</sup> (moyenne nat. : 114)

Nb d'entreprises de plus de 20 salariés : 1 774

Part de résidences secondaires : 4%

Taux FSN : 41,2% Plafond FSN : 328 €

Lignes ADSL dégroupées : 93,5% Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps : 19,9%

## Articulation des initiatives publiques et privées

CCRANT : 6 décembre 2012 : Audition Orange et SFR sur les intentions d'investir sur le territoire régional

Consultation ARCEP : Achevée le 8 mai 2014

Conventions de déploiement sur le territoire : Non signée

Déploiements FttH d'initiative privée : 40 communes (la ville de Toulouse en ZTD et 39 communes prévues dans le cadre de l'AMII : CU Toulouse Métropole, Muret, Plaisance-du-Touch, Ramonville-Saint-Agne), soit 61% des foyers

Déploiements FttO d'initiative privée : 151 communes (ORANGE), soit 95% des entreprises (10 salariés et plus)

## Objectifs de couverture à long terme (SDAN)

Adoption du SDAN : janvier 2014 par l'Assemblée départementale

Couverture : 100% de la population en FttH à horizon 2030

## Projet PHASE FSN – période de 5 ans 2015 – 2019

Coûts du projet :

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
Collecte ferme	-	9,1 M€	3,2 M€	-	2015 - 2019
Collecte optionnelle	-	7,9 M€	2,8 M€	-	2015 - 2019
FttH	153 667	113,3 M€	21,4 M€	737 €	2015 - 2019
FttH raccordements	81 444	34,9 M€	6 M€	428 €	2015 - 2024
Bâti. Prio. Hors zone FttH/FttO	36	2 M€	0,4 M€	54 200 €	2015 - 2019
Inclusion numérique	7 800	3,1 M€	1,2 M€	400 €	2015 - 2019
Etudes	-	1 M€	0,3 M€	-	2015 - 2019
<b>coût total éligible au FSN : 171,3 M€* (dont 35,1 M€ FSN)</b>					

\*Autres coûts du projet, non éligible au FSN (supporté par le CG et les EPCI) :

- Armoires PRM pour 2,7 M€
- Extensions et mise à niveau du réseau Wimax/4G-LTE : 7 M€

**Le coût total du projet s'élève donc à 181,0 M€.**

### *Notes sur les déploiements :*

Les déploiements programmés consistent à financer, à horizon 2019, et en complémentarité des investissements privés FttH :

- **Une desserte FttH de 153 700 locaux résidentiels et professionnels** sur 88 communes, représentant un montant d'investissement de l'ordre de 148,2 M€ (113,3 M€ pour la desserte FttH et 34,9 M€ pour les raccordements à horizon 10ans):
  - 40 zones NRO,
  - 492 zones PM,
  - ~4 000 km de câbles optiques à déployer,
- **Une desserte FttN de 12 900 lignes téléphoniques** traitées grâce à l'opticalisation de 52 sites PRM pour un montant de 7,9 M€ (dont 2,7M€ relatifs à l'offre PRM).
- **Un programme d'opticalisation de 13 NRA achevant l'opticalisation de la boucle locale sur le département.** Cette action permettra d'améliorer la desserte de 6 000 lignes téléphoniques pour un montant d'investissement de 4 M€.
- **Un programme de soutien à l'accès très haut débit** des zones non desservies en très haut débit :
  - Une desserte FttO de 36 bâtiments prioritaires situés hors zone FttH privé/public et zone à tarification forfaitaire des offres FttO d'Orange pour un montant de 2 M€.
  - la prise en charge de kits BLR ou satellite pour les foyers sans perspective d'équipement filaire à 4 Mbit/s à 2018. Cette prise en charge est planifiée sur une hypothèse de 7 800 souscriptions aidées soit un coût de 3,1 M€.
- **Ainsi que les études préalables et l'assistance à maîtrise d'ouvrage** pour 1 M€

Le département a également inscrit dans son SDAN et dans la présente demande de soutien des déploiements optionnels de collecte optique. Ces déploiements d'extensions de réseaux de collecte des NRO et NRA hors zone FttH privée seraient réalisés depuis une dorsale optique structurante sur laquelle le département dispose d'un tronçon de collecte optique. Cette option serait levée uniquement si l'offre LFO se révélait insuffisante.

### *Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) :*

Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) : rédaction des statuts courant 1<sup>er</sup> semestre 2015 ou un Syndicat Mixte Ouvert *ex-nihilo* (SMO).

Structure opérationnelle au 2<sup>nd</sup> semestre 2015.

### *Maître d'ouvrage (si différent) :*

#### *Montage juridique :*

L'hypothèse initialement retenue serait de privilégier une intervention via des marchés de travaux suivis d'une exploitation sous la forme d'un affermage. Ce montage permettrait de s'attribuer la compétence de sociétés spécialisées pour la réalisation et la gestion des infrastructures, tout en gardant une maîtrise des investissements.

D'autre part, le délégataire ne sera pas exposé au risque de conception de l'infrastructure, mais pourra reverser une partie des produits d'exploitation aux partenaires publics au moyen d'une surtaxe.

Toutefois, le mode de contractualisation pour chaque typologie de déploiement n'est pas définitivement arrêté et fait actuellement l'objet d'une étude. Le département et le SMO

disposeront des conclusions de cette étude en février 2015. Le choix définitif du mode de gestion devrait être arrêté au second semestre 2015.

*Plan de financement :*

	EPCI	Départ.	Région	Etat (dont FSN)	Europe (dont FEDER / FEADER)	Autres
						<b>26,1 M€</b> (Emprunt de long terme SMO)
						<u>Contributions des opérateurs :</u>
						<b>32,6 M€</b> (Droit d'accès aux prises FttH commercialisées)
						<b>20,4 M€</b> (Contribution opérateur au racc. FttH)
<b>Montant</b>	<b>16,8 M€</b>	<b>22 M€</b>	<b>19,4 M€</b>	<b>35,1 M€</b>	<b>8,7 M€</b>	
<b>%</b>	<b>9,3 %</b>	<b>12,2 %</b>	<b>10,7 %</b>	<b>19,4 %</b>	<b>4,8 %</b>	<b>43,7 %</b>

*Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :*

Etude d'ingénierie

ETAPES	DATES
Lancement de la procédure	juin 2014
Finalisation du schéma d'ingénierie	Premier semestre 2015

La typologie des marchés dépendra du mode de gestion retenu par le SMO (étude en cours).

Hypothèse initiale : marché de travaux + affermage

Marché de travaux FttH/FttN

ETAPES	DATES
Publication du DCE	2015
Remise des plis par les candidats	2015
Négociation et choix du candidat	2016

Procédure d'exploitation / commercialisation

ETAPES	DATES
Lancement de la procédure	2015
Choix du candidat	2016

## Notes et commentaires (autres)

Le Département souhaite préciser au Comité de Concertation qu'il entend mener un plan d'extension et de modernisation de son réseau radio Wimax/4G-LTE.

- Ce plan représente un investissement de 7 M€, non instruit au présent dossier FSN (*cf. chapitre 10 du dossier de demande de soutien*). Cet action permettra la commercialisation de services jusqu'à 30 Mbit/s sur le réseau radio.
- Cette action sera financée exclusivement par le Conseil Général de la Haute-Garonne et les EPCI.